

ORDRE DU JOUR

Conseil municipal

Type de séance : Ordinaire

Date de la séance : lundi 10 février 2025

Début de la séance : 20 h

Emplacement : Salle du conseil, Hôtel de ville, 5801 boulevard Cavendish, Côte Saint-Luc, Québec

Membres

Maire Mitchell Brownstein

Conseiller Oren Sebag District 1

Conseiller Mike Cohen District 2

Conseillère Dida Berku District 3

Conseiller Steven Erdelyi District 4

Conseiller Mitch Kujavsky District 5

Conseiller Lior Azerad District 6

Conseiller Sidney Benizri District 7

Conseillère Andee Shuster District 8

Participez virtuellement ou en personne

Le public peut assister à la réunion du Conseil en personne ou par vidéoconférence.

Le lien pour la vidéoconférence se trouve à l'adresse suivante :

www.CoteSaintLuc.org/fr/seances.

Le public peut poser une question pendant la période de questions de l'une des deux façons suivantes :

1. *Poser une question en personne dans la salle du Conseil.* Pour poser une question en personne, remplissez le formulaire de la période de questions à votre disposition à l'entrée de la salle du Conseil. Le formulaire vous demande votre nom et votre adresse.
2. *Soumettre une question par écrit à l'avance.* Soumettez une question par écrit avant 17 h le jour de la réunion en utilisant le formulaire web à l'adresse www.CoteSaintLuc.org/fr/seances.

Les séances du Conseil sont diffusées en direct et archivées à l'adresse www.CoteSaintLuc.org/fr/seances.

1. QUESTION PERIOD RULES:

a. Règles de la période de questions

- La Ville de Côte Saint-Luc permet aux résidents et aux non-résidents de poser des questions en français et en anglais lors des séances du Conseil.
- Toute personne souhaitant poser une question doit, au début de la séance du Conseil, remplir le formulaire à cet effet qui se trouve à l'entrée de la salle du Conseil.
- La période de questions d'une séance du Conseil est limitée à trente (30) minutes, mais elle peut être prolongée sous réserve de l'approbation de la majorité des membres du Conseil présents. Compte tenu de cette limite de temps et du souhait de permettre au plus grand nombre possible de personnes de poser des questions, chaque personne dispose de trois (3) minutes pour poser une (1) question et une (1) question de suivi au maire.
- Avant de poser une question, chaque personne doit indiquer son nom en entier.
- Après la discussion des points à l'ordre du jour, il y a une deuxième période de questions. Au cours de cette deuxième période de questions, les participants peuvent uniquement poser des questions sur des points à l'ordre du jour.

- Personne ne peut utiliser un langage violent, offensant ou irrespectueux lorsqu'il pose une question au maire.
- Lors d'une assemblée spéciale, les questions doivent se limiter aux points inscrits à l'ordre du jour.

b. Règles de la deuxième période de questions:

- La discussion des sujets à l'ordre du jour du Conseil est suivie d'une deuxième période de questions. Pendant la deuxième période de questions, les participants peuvent uniquement poser des questions sur les points à l'ordre du jour du Conseil. Veillez noter qu'il n'y a pas de deuxième période de questions pendant les réunions spéciales du Conseil. Le public peut poser une question pendant la deuxième période de questions en personne ou via le formulaire en ligne.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR POUR LA SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2025

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

- Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 20 janvier 2025 à 20 h

5. AFFAIRES DÉCOULANT DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

6. RAPPORTS MENSUELS DES SERVICES ET RAPPORTS DU CONSEIL

- Bibliothèque publique Eleanor London Côte Saint-Luc
- Finances et Technologies de l'information
- Services juridiques et Greffe
- Affaires publiques et Communications
- Protection civile
- Travaux publics
- Ressources matérielles et Conseil général
- Loisirs
- Aménagement urbain

7. BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ELEANOR LONDON CÔTE SAINT-LUC

- Autorisation de soumettre une demande de subvention au *Ministère de la Culture et des Communications du Québec* et confirmation de l'engagement de la Ville à financer l'achat de documents pour la Bibliothèque une fois la subvention obtenue

8. FINANCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- Résolution pour l'approbation des dépenses pour le mois de janvier 2025

9. DIRECTION GÉNÉRALE

- Adoption du bilan des mesures 2023, du plan d'action 2024, du bilan des mesures 2024, et du plan d'action 2025 à l'égard des personnes handicapées de la Ville de Côte Saint-Luc
- Résolution d'appui aux *Journées de le persévérance scolaire (JPS) 2025*

10. RESSOURCES HUMAINES

- Embauche d'employés cols blanc – Poste auxiliaire, temps partiel – Service des Loisirs

11. SERVICES JURIDIQUES ET GREFFE

- Autorisation de paiement pour des primes d'assurance

12. RESSOURCES MATÉRIELLES ET CONSEIL GÉNÉRAL

- Dépôt du rapport annuel sur l'application du règlement 2599 intitulé : « Règlement 2599 réadoptant le règlement 2497 sur la gestion contractuelle » pour l'année 2024
- Règlement 2599-1 AMENDING Règlement 2599-1 à être intitulé : « Règlement concernant la gestion contractuelle »

- Avis de motion
- Dépôt du projet de règlement

13. DÉVELOPPEMENT URBAIN – DIVISION DE L'INGÉNIERIE

- a. Octroi d'un contrat à Hydro-Québec pour l'augmentation de l'ampérage du panneau électrique au parc Fletcher (K-14-25)
- b. Octroi d'un contrat pour l'achat et l'installation d'un mini garage préfabriqué (K-25-25)

14. Position sur les points soulevés à la prochaine réunion du conseil d'agglomération de Montréal

15. AUTRES AFFAIRES EN COURS

- a. Résolution appelant la communauté internationale à faire davantage pour rétablir la paix et la sécurité en Haïti

16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE LA SÉANCE